



Charte sur l'achat durable de poissons, de crustacés et de leurs dérivés



Version : février 2017

Charte sur l'achat durable de poissons, de crustacés et de leurs dérivés

1. Notre philosophie

« Nous devons tous nous conduire chaque jour comme des acteurs responsables en matière économique, sociale et environnementale. »

C'est avec cette phrase qui reflète la philosophie de l'entreprise, que Lidl France formule son devoir de responsabilité vis-à-vis de l'Homme et de la Nature. En ce sens, nous avons élaboré cette charte qui définit notre responsabilité dans l'achat de poissons, de crustacés et de leurs dérivés pour soutenir une gestion et un traitement responsables des produits de la mer et œuvrer pour la protection et la conservation des écosystèmes marins mondiaux.

Avec sa devise En route vers demain, Lidl affirme sa volonté d'agir dans le respect des principes d'une pêche et d'une aquaculture responsables. Dans un tel cadre, Lidl se considère comme une interface entre la production et le client.

2. Contexte

Les consommateurs attendent des normes plus élevées dans l'approvisionnement de produits de la mer (poissons, crustacés et leurs dérivés). Nous répondons à cette exigence et nous avons la volonté de la satisfaire. Dans ce contexte, Lidl France a fait de la crédibilité et de la faisabilité sa devise.

En collaboration avec les acteurs impliqués de la chaîne de valeur et les parties prenantes, nous souhaitons contribuer à une pêche et une aquaculture écologiquement et socialement plus responsables. Pour ce faire, nous avons fixé dans cette charte les bases de nos achats de poissons, de crustacés et de leurs dérivés, formulé des objectifs et adopté des mesures concrètes.

3. Nos engagements

Notre but est de contribuer à favoriser une pêche et une aquaculture axées sur la durabilité. Notre charte sur l'achat durable de poissons, de crustacés et de leurs dérivés est centrée sur les produits de marque propre de l'assortiment permanent de Lidl France pour les domaines des poissons surgelés et des poissons frais. Cette charte est transparente, régulièrement révisée et accessible à tous, et nous avons travaillé en collaboration avec des organisations non-gouvernementales et nos fournisseurs pour la mettre en place. Nous nous pencherons prochainement sur le domaine des marques nationales.

La présente charte engage Lidl et ses partenaires de façon contractuelle. Ainsi, Lidl requiert de ses fournisseurs que ceux-ci s'engagent à l'écrit, à appliquer le Code de conduite, qui est basé sur les normes fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). L'interdiction du travail forcé et du travail des enfants sont par exemple des exigences primordiales dans le Code de conduite. Derrière ces mesures, l'intention est la protection des Hommes et de leurs droits en matière de travail, dans le cadre de



l'exploitation du poisson, des crustacés et de leurs dérivés. Nous nous désolidarisons donc de tout fournisseur ne respectant pas la présente charte.

Nous privilégions les fournisseurs qui favorisent et nous livrent des produits provenant d'une pêche et d'une aquaculture durables. Ainsi, nos acheteurs doivent acheter nos produits issus de la pêche et de l'aquaculture en respectant exclusivement la présente charte. Les nouveaux collaborateurs sont eux aussi dûment sensibilisés et formés.

Notre objectif est de faire évoluer cette charte pour améliorer de façon continue notre démarche d'achat responsable. C'est pourquoi, nous avons décidé de tenir des indicateurs de suivi avec nos fournisseurs à des fins d'amélioration continue et pour développer de nouvelles mesures dès qu'elles s'avèrent nécessaires.

4. Nos objectifs

Lidl France est consciente de sa responsabilité sociale et environnementale en tant qu'entreprise commerciale et souhaite, par conséquent, proposer à ses clients des articles reflétant un haut degré de responsabilité. Outre les produits bio, nous favorisons les produits labellisés MSC et ASC, et nous fixons des objectifs ambitieux afin d'augmenter au maximum le nombre de ces références.

Aujourd'hui déjà, pour nos produits de marque propre de l'assortiment permanent :

- **75 % de notre poisson sauvage frais et surgelé de notre gamme permanente est certifié MSC**
- **45 % de notre poisson d'élevage frais et surgelé de notre gamme permanente est certifié ASC ou Bio**
- **Nous avons signé le manifeste TFT pour la responsabilisation de la filière Thon et nous sommes engagés à être un membre actif du groupe de travail dirigé par l'association**

Lidl France s'engage, dans le domaine du poisson frais et surgelé :

- **à atteindre 80 % de poisson sauvage certifié MSC d'ici 2020,**
- **à atteindre 70% de poisson d'élevage certifié ASC ou Bio d'ici 2020,**
- **à atteindre 100% de conserves de thon certifiées Sans DCP (Dispositif de Concentration de Poissons), Pole&Line ou MSC d'ici 2022.**

Pour les articles en promotion, en vente pour une brève période, Lidl France s'engage également à étoffer son offre de produits labellisés MSC, ASC et Bio.



5. Origine, traçabilité et transparence

La transparence de nos chaînes d'approvisionnement est une priorité. Ainsi, nous exigeons que nos chaînes logistiques soient intégralement retraçables. De cette manière, nous garantissons une réelle traçabilité en ce qui concerne la période, la zone et le bateau de pêche, jusqu'aux sites de transformation, et nous garantissons le respect de nos exigences pour chacune des étapes.

Nous condamnons toute pêche illégale, non déclarée ou non réglementée (INN ou IUU Fishing = Illegal, Unreported and Unregulated Fishing), ainsi que toutes les méthodes de pêche illégales. Nous exigeons, par conséquent, de la part de nos fournisseurs que ceux-ci attestent d'une procédure axée sur les risques et par le biais de laquelle l'utilisation de produits bruts provenant de la pêche INN est évitée. Pour la capture des poissons, les bateaux enregistrés dans des « pavillons de complaisance » ou bien figurant sur la « blacklist » de l'Union européenne sont exclus. De plus, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils veillent à rendre possible la présence d'un observateur externe et neutre sur tous les bateaux de pêche.

Lidl s'engage pour la création et la conservation des réserves marines. Toutes les conserves de thon vendues par Lidl France proviennent de fournisseurs respectant les initiatives et les indications de l'organisation internationale **ISSF (International Seafood Sustainability Foundation)** pour la promotion d'une pêche durable. Ces derniers doivent notamment être inscrits sur le **ProActive Vessel Register (PVR)**, registre mis en place par l'ISSF pour identifier et suivre en toute transparence et de manière publique les navires qui adoptent des pratiques en faveur de la pêche durable du thon reconnues par l'ISSF.

Par ailleurs, nous ne vendons ni poisson ni fruit de mer ayant été transféré du bateau de pêche au navire collecteur sans traçabilité possible, ou bien sans que le transbordement ait été explicitement autorisé par Lidl France, au cas par cas.

Nous accordons une grande valeur à ce que nos clients bénéficient d'informations complètes et souhaitons assurer une transparence totale de l'ensemble de nos produits. Afin que les produits de marque propre Lidl issus de la pêche et de l'aquaculture attestent d'une transparence complète, les emballages sont pourvus d'un champ dans lequel apparaissent les informations suivantes :

- **Pêche d'espèces sauvages** : nom français, nom latin, zone de pêche, « sous-zone » de pêche (si disponible), méthodes de pêche
- **Aquaculture** : nom français, nom latin, pays d'origine

Nous avons en vue de favoriser la consommation de produits issus de la pêche et de l'aquaculture responsables, et de sensibiliser nos clients à ce sujet. Outre nos dépliants publicitaires et notre site Internet dédié à la RSE, nous privilégions, dans nos magasins, la promotion des produits durables issus de la pêche ou de l'aquaculture.



6. La pêche de poissons sauvages

Lidl France travaille uniquement avec des fournisseurs engagés pour une pêche et une production durables du poisson. Les poissons sauvages que nous vendons proviennent pour la plupart de fournisseurs évitant, dans le cadre de leur pêche, les habitats sensibles en eau profonde tels que les récifs de corail, les monts sous-marins, les canyons et tout autre habitat du même type.

Méthodes de pêche

Nous favorisons les poissons et crustacés ayant été pêchés via des méthodes de capture appropriées et dans le cadre desquelles la capture de prises annexes et la capture de jeunes poissons ont été réduites à un minimum et sont respectueuses de l'environnement. Les méthodes de capture critiques doivent être minimisées voire exclues. Nous souhaitons, en outre, proposer des conserves de thon dont le thon provient d'une pêche sans Dispositif de Concentration de Poissons (certification FAD free) et ne proposons que des conserves de thon certifiées Dolphin Safe. Ces informations sont lisibles sur l'emballage. Enfin, nous dénonçons et proscrivons la pratique du shark-finning à bord des bateaux des armateurs auprès desquels nous nous fournissons.

Espèces menacées

Nous composons notre assortiment en nous concentrant sur des espèces (poissons et fruits de mer) non menacées dans la plus grande mesure du possible. C'est pourquoi, nous avons l'objectif de ne proposer aucune espèce :

- ✓ provenant de stocks menacés, surexploités ou en voie de disparition,
- ✓ ne pouvant être évaluée en termes de stocks et de pêche, en raison d'un manque d'informations à ce sujet,
- ✓ figurant sur les listes de protection des espèces, à l'échelle nationale comme mondiale, telles que la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, et étant classée comme en danger (endangered), en danger critique d'extinction (critically endangered), protégée (protected) ou temporairement protégée (moratorium species).

Pour cette raison, Lidl ne vend pas les espèces de poisson suivantes en France en l'absence de labellisation MSC : anguille, aiguillat commun, hoplostète, thon obèse, requin, krill, thon rouge, vivaneaux, espadon, baudroie commune, sole commune, loche de rivière, turbot, perche du Nil. Dans les domaines du poisson surgelé et du poisson frais, nous ne proposons désormais plus que du cabillaud et du carrelet labellisés MSC.

7. L'aquaculture

En ce qui concerne les poissons provenant de l'aquaculture, Lidl applique le principe d'une détention axée sur le bien-être des animaux. L'élevage d'animaux génétiquement modifiés est à proscrire, et les piscicultures et/ou élevages de crevettes doivent attester d'un certificat Global Gap et/ou BAP.

Nos fournisseurs doivent éviter la fuite des élevages et nous privilégions les fournisseurs n'utilisant pas une alimentation traitée aux hormones ou génétiquement modifiée.

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils utilisent plutôt des déchets provenant de la pêche pour l'alimentation des animaux, et qu'ils réduisent au maximum la part d'alimentation provenant de la pêche industrielle, c'est-à-dire une pêche ciblée visant la production d'huile et de farine de poisson.

Usage de médicaments et impact sur l'environnement et sur les animaux

Nous attendons de nos fournisseurs un comportement responsable dans l'usage de médicaments et dans l'application de méthodes de traitement. L'utilisation préventive d'antibiotiques doit être notamment évitée dans le cadre de la production de poissons, de crustacés et de leurs dérivés. Nos fournisseurs s'engagent à faire en sorte que leurs élevages ne permettent pas aux maladies ou aux infections parasitaires de se propager dans les bassins d'aquaculture ou parmi les espèces sauvages voisines. Nos fournisseurs ne sont pas non plus autorisés à utiliser des produits chimiques illégaux.

Les fournisseurs doivent éviter que des produits chimiques toxiques et hautement persistants, ou bien pouvant s'accumuler dans la chaîne alimentaire, soient libérés. Les substances du règlement REACH de l'Union européenne font partie de ces produits. Enfin, une gestion des matières fécales, des déchets et des eaux usées doit être mise en place.

8. Partenariats et collaboration

Lidl France soutient des organisations de renom à l'instar de la Marine Stewardship Council (MSC), qui tend vers une pêche responsable avec des méthodes de capture adaptées, ou encore l'Aquaculture Stewardship Council (ASC), engagée pour un élevage responsable des poissons et crustacés.

Nous soutenons des institutions qui s'engagent pour une pêche et une aquaculture durables et sommes toujours ouverts au dialogue constructif. Dans cette démarche, nous sommes régulièrement en contact avec des fournisseurs et ONG reconnues, avec qui nous travaillons en vue de trouver des solutions transversales – aussi bien pour une pêche et une aquaculture durables que pour la désignation et la traçabilité des produits de la mer.